VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

OXYNORM

Par Profil supprimé Postée le 06/01/2019 12:15

Bonjour, je n arrive pas a vous joindre ni par téléphone ni par tchat. Une personne de ma famille est accro à l'oxynorm. Cela va trop loin. Surendettement, mauvaise prise en charge de sa fille et déni complet. Je voulais savoir si, faisant partie de sa famille, je pouvais demander une désintoxication?
Merci d'avance pour votre réponse
Tania

Mise en ligne le 09/01/2019

Bonjour,

Les soins en addictologie, quelles qu'en soient les modalités, ambulatoires ou hospitalières, nécessitent l'accord de la personne concernée. Sa participation volontaire et active est effectivement indispensable, c'est, pour ce type de prise en charge, la personne elle-même la première actrice des soins et aucun changement ne peut opérer tant qu'elle ne souhaite pas agir dans ce sens.

Face à une dépendance à un produit comme l'oxynorm qui est un opioïde très fort, deux voies d'accompagnement seraient envisageables, celle du sevrage total et celle d'un sevrage plus progressif avec la mise en place d'un traitement de substitution aux opiacés qui serait diminué par paliers successifs. En parallèle de la prise en charge médicale, un soutien psychologique pourrait être fortement recommandé.

Vous dites votre proche dans le déni mais nous ne comprenons pas bien ce que vous voulez dire par là précisément, quel pan cela concerne ni ce que cela traduit. Il serait intéressant de comprendre quels sont les freins ou les obstacles que pourrait se mettre votre proche à l'idée de se faire aider, il peut s'agir de tellement de choses: la crainte de se retrouver en souffrance physique liée au manque, la peur de se voir retirer son enfant, l'appréhension d'avoir des problèmes avec la justice si l'accès au produit se fait de manière illégale, simplement la honte, la culpabilité ou la crainte de ne pas pouvoir faire sans ce produit…

Sans plus d'éléments nous ne pouvons être que dans de l'hypothétique mais si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus précisément sur cette situation qui vous préoccupe, n'hésitez surtout pas bien sûr à nous recontacter. Comme vous en avez fait l'expérience, il est parfois difficile de nous joindre, nous vous invitons à renouveler vos tentatives.

Cordialement.